

SOMMAIRE

- Édito
- 10 bonnes raisons de rejoindre l'ENSA Paris-Val de Seine
- La formation 7/
- 8/ Présentation du 1^{er} cycle
- Grilles de programme du 1^{er} cycle
- Emploi du temps Licence 1ère année 16/
- Présentation du 2^{ème} cycle 17/
- Grilles de programme du 2^{ème} cycle
- Et après ? Les formations proposées par l'ENSA Paris-Val de Seine 21/
- Calendrier 2017 / 2018
- Les échanges internationaux
- S'inscrire à l'École pour l'année 2018 / 2019
- Entrée en 1ère année
- Entrée par équivalence 27/
- Transferts entre écoles nationales supérieures d'architecture

ÉDITO

Communauté d'enseignement et de recherche en architecture de 2 300 personnes, l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine accueille et forme près d'un étudiant en architecture sur dix en France.

Plus de 253 enseignants et chercheurs ainsi que plus de 70 membres pour le personnel administratif et technique permettent d'offrir une formation de grande qualité aux 2 000 étudiants.

L'ENSA Paris-Val de Seine se caractérise par sa grande diversité pédagogique. L'existence de deux laboratoires de recherche (l'EVCAU et le CRH LAVUE) ainsi que plus de 50 conventions internationales, avec tous les continents, participent de cette ouverture.

Nos locaux bénéficient d'équipements de premier ordre : la matériauthèque, la bibliothèque, l'atelier maquettes, les studios photo et vidéo, le parc informatique et le Fablab sont autant de ressources et de perspectives pour la pédagogie et les travaux d'étudiants. L'école propose tout au long de l'année des expositions et des conférences, des présentations de travaux d'étudiants réalisés dans le cadre des enseignements ou des voyages d'étude. La vie étudiante est particulièrement développée, porteuse de sens et de projets ; aujourd'hui plus d'une quinzaine d'associations participent au dynamisme de l'école.

Notre ambition est de fonder collectivement et quotidiennement une grande école parisienne associée à l'Université Paris Diderot, au cœur d'une très vaste opération urbaine en devenir: Paris Rive Gauche, au sein d'un campus ouvert de plus de 40 000 étudiants et 8 000 enseignants ou chercheurs.



Philippe Bach, Directeur



Site de l'école www.paris-valdeseine.archi.fr









Observatoire ENSAPVS tinyurl.com/linkedinensapvs







10 BONNES RAISONS DE CHOISIR L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE

Raison n°1. Une équipe enseignante très nombreuse, de qualité, aux profils très diversifiés

253 enseignants constituent l'équipe pédagogique de l'ENSA Paris-Val de Seine.

Leurs champs disciplinaires sont: Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine; Histoire et cultures architecturales; Sciences et techniques pour l'architecture; Usages et outils numériques; Villes et territoires; Arts et techniques de la représentation; Sciences humaines et sociales; Langues; Habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

Raison n°2. Une offre pédagogique variée

L'ENSA Paris-Val de Seine se caractérise par la très grande diversité de son offre pédagogique et de ses approches de l'enseignement de l'architecture. Associant des équipes enseignantes issues d'horizons multiples, elle permet à ses étudiants d'expérimenter au cours de leur cursus des pédagogies et des problématiques diverses, s'efforçant de les préparer au mieux à leur insertion professionnelle. L'existence de deux laboratoires de recherche (l'EVCAU et le LAVUE-CRH) ainsi que plus de 50 conventions internationales, avec tous les continents participent de l'ouverture qui définit l'ENSA Paris-Val de Seine.

Raison n°3. un campus universitaire pluridisciplinaire

L'ENSA Paris-Val de Seine est associée à l'Université Paris Diderot par décret et à la COMUE Université Paris Sorbonne Cité par convention. C'est une opportunité pour développer des projets communs et mutualiser des actions dans tous les domaines. L'ENSA Paris-Val de Seine s'inscrit dans un campus accueillant plus 40 000 étudiants et 8 000 enseignants et chercheurs. Avec l'Université Paris Diderot, l'Institut national des langues et civilisations orientales, la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations, l'École des hautes études en sciences sociales, la Fondation Maison des sciences de l'homme ou l'Université de Chicago, elle se développe sur un campus pluridisciplinaire.

Raison n°4. Une vie étudiante intense

Plus d'une quinzaine d'associations dynamisent la vie étudiante de l'ENSA-Paris-Val de Seine. Côté loisirs, il y en a pour tous les goûts : musique et arts (Brigade du Cuivre, AM...), sport (AS, FSEA, Asenea...), voyages et soirées (BDE) ou l'architecture (ATK, FabLab...).

Niveau pratique, la COOP pour l'achat de matériel, la Kfet pour la restauration, Jaub pour la vie active, AMI pour la mobilité internationale... L'ensemble est coordonné par la Fédération des masses, associations et élus étudiants (FED).

Raison n°5. Une vie culturelle dynamique

L'ENSA Paris-Val de Seine propose tout au long de l'année des expositions et des conférences, des présentations de travaux d'étudiants réalisés dans le cadre des enseignements, de workshops ou des voyages d'étude. Au cours de la saison 2016/2017, les interventions notamment de Christian de Portzamparc, Alberto Campo Baeza, Marc Barani ou Michel Virlogeux ont rencontré un vif succès. Depuis 2016, l'exposition de rentrée est consacrée aux meilleurs projets de fin d'étude (PFE)

Raison n°6. Un quartier architecturalement innovant

La Zac Paris Rive Gauche, sur laquelle est implantée l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Val de Seine, est un remarquable exemple de développement urbain édifié sur un ancien site industriel qui borde la Seine et s'étend jusqu'à lvry sur Seine. La Zac Paris Rive Gauche accueille le travail d'architectes de renom. Elle laisse à voir une composition architecturale inédite et l'utilisation de matériaux innovants. L'école propose aux étudiants de nombreux lieux de projet d'architecture inscrits sur ce site, en particulier lors du Workshop Européen.

Raison n°7. Un bâtiment signé Frédéric Borel, grand prix de l'architecture 2010

L'ENSA Paris-Val de Seine est installée 3-15, quai Panhard et Levassor, Paris 13ème depuis 2007.

Elle est au cœur de la ville des mobilités (RER C, métro ligne 14, Bus, Tramway, Autolib et Vélib).

Implantée le long de la Seine l'ENSA Paris-Val de Seine se compose d'un ensemble architectural dont le maître d'œuvre est l'architecte Frédéric Borel. Ainsi, un bâtiment contemporain de sept étages dresse sa silhouette à coté du bâtiment réhabilité d'une ancienne usine d'air comprimé du XIXe siècle, la SUDAC, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Raison n°8. Des étudiants primés

Concours national d'idées d'équipements sportifs innovants, Concours EIFFEL, Concours Construire en pierre structurelle (organisé par l'ENSA Paris-Val de Seine), Boarding 16, Concours d'architecture BIM 2016, AJAP (jeunes architectes et paysagistes), Concours Mini-Maousse 6, Concours Fondation « Amis de Médecins du monde », Concours « Mutation urbaine » CAUE de Paris sont autant d'événements qui ont récompensé des étudiants de l'ENSA Paris-Val de Seine sur la seule année 2016. Et bien d'autres à venir...

Raison n°9. Un ou une diplômé(e) en architecture sur dix formé à l'ENSA Paris-val de Seine

Communauté d'enseignement de l'architecture de 2300 personnes, l'ENSA Paris-Val de Seine accueille et forme près d'un étudiant en architecture sur dix en France.

Plus de 253 enseignants et près de 70 membres pour le personnel administratif et technique permettent d'offrir une formation de grande qualité aux 2 000 étudiants inscrits.

L'ENSA Paris-Val de Seine est une école publique qui délivre des diplômes nationaux de l'enseignement supérieur.

À ce titre, les frais de scolarité et les bourses sont fixés sur le barème de l'enseignement supérieur public.

Raison n°10. Des centres de ressources et des équipements de qualité

La bibliothèque propose au prêt ou à la consultation, dans un cadre somptueux, un fonds de 20 000 ouvrages et 80 abonnements à des revues spécialisées françaises et étrangères.

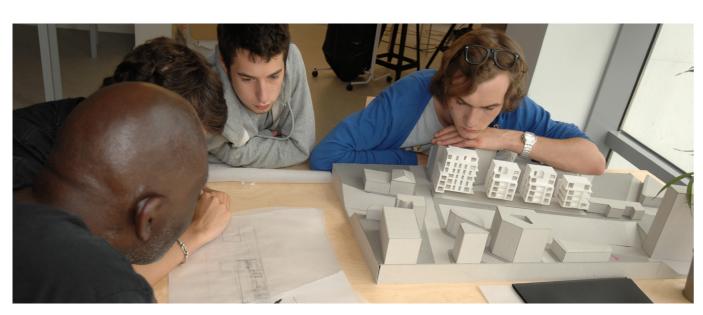
La matériauthèque est la plus importante au sein des ENSA.

L'atelier maquettes offre aux étudiants un espace, de l'outillage et un encadrement adapté à la réalisation de leurs maquettes. Le studio photo-vidéo est doté d'appareils photos et de caméras de dernière génération.

Le FabLab a été créé par des étudiants. Il met en commun des outils de fabrication numérique.











LA FORMATION

L'enseignement de l'architecture est organisé dans les écoles sur la base du schéma européen L-M-D, Licence - Master - Doctorat et des crédits ECTS (European Credit Transfert System).

La formation initiale des architectes est organisée en deux cycles :

- → le 1er cycle, conduisant au diplôme d'études en architecture (DEEA), conférant le grade de Licence (Bac + 3 ans)
- → le 2ème cycle, conduisant au diplôme d'Etat d'architecte (DEA), conférant le grade de Master (Bac + 5 ans) Elle peut être prolongée par une formation d'un an visant à obtenir l'habilitation à la maîtrise d'oeuvre en son nom propre

(HMONP), par des formations de spécialisation d'une ou deux années ou encore par une formation doctorale de trois ans.
Le premier cycle a pour objectif de construire un socle de compétences commun à tous les étudiants. Le deuxième cycle est consacré à l'approfondissement et à la construction d'un parcours personnalisé. Les études sont organisées en semestres.
Chaque semestre comporte des unités d'enseignement (UE) regroupant plusieurs enseignements complémentaires.
L'École organise deux rentrées, l'une pour le semestre d'automne (de septembre à janvier), l'autre pour le semestre de printemps (de février à juillet), avec une coupure en février.

Une mobilité d'un ou deux semestres à l'étranger est proposée en Licence 3 ou durant le deuxième cycle.

FORMATION INITIALE

1^{er} cycle

Conduisant au diplôme d'études en architecture conférant grade de licence

1^{ère} année

S1 / S2

S3 / S4

2^{eme} année

année S5/S6

2ème cycle

Conduisant au diplôme d'État d'architecte conférant grade de master

1^{ère} année

S7 / S8

2^{ème} année

S9 / S10

Diplôme d'État d'architecte

FORMATIONS POST-DIPLÔME

HMONP

Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre

1 an

dont mise en situation professionnelle

3^{ème} cycle

Conduisant au diplôme de doctorat

3 ans

et patrimoine (VAP) avec l'Université Paris Diderot

2 ans

Urbanisme, aménagement et études urbaines

Masters

cohabilité et associés

Master recherche

ou professionnel
Ville, architecture

avec l'Université Paris Ouest Nanterre-La Défense

2 ans*

Master international 2^{ème} niveau

Management du projet d'architecture complexe

avec l'Université La Sapienza (Rome)

ı a

*avec accès direct à la 2ème année de la formation pour les titulaires du diplôme d'État d'architecte



PRÉSENTATION DU 1ER CYCLE

Le premier cycle est dédié à l'acquisition des savoirs élémentaires, à la découverte des notions fondamentales et à l'initiation à la conception du projet dans ses principales composantes (théoriques, techniques, culturelles). Il a pour finalité de permettre à l'étudiant d'acquérir les bases d'une culture architecturale et urbaine, de maîtriser les outils et moyens de représentation de l'architecture, d'élaborer un projet d'architecture simplifié. Le cycle comprend un stage ouvrier et un stage de première pratique, ainsi qu'un rapport d'études et sa soutenance.

Les savoirs attendus

Ils comprennent l'acquisition :

- → d'une culture architecturale de base ;
- → de connaissances sur les théories et l'histoire de l'architecture ;
- → de notions élémentaires dans les champs des sciences et techniques pour l'architecture, des sciences humaines et sociales, des arts plastiques et de la ville et du territoire.

Les compétences attendues

Elles se rapportent à la capacité à « projeter », c'est-à-dire à :

- → analyser et comprendre une situation de projet simplifiée (étude d'un programme, appréhension d'un contexte géographique, social, historique);
- → formuler une hypothèse (raisonnement, conceptualisation);
- → maîtriser les principaux outils de conception et de représentation de l'espace architectural ;
- → dominer l'expression graphique, écrite et orale ;
- → traduire la démarche dans une mise en forme ou une mise en espace.

Les champs disciplinaires

Les enseignements couvrent les différents champs disciplinaires qui concourent à l'enseignement de l'architecture. Ils sont organisés en quatre catégories d'unités d'enseignement :

- → Théorie et pratique de la conception architecturale et urbaine, où est enseigné le Projet (représentant près de la moitié des crédits ECTS et des heures encadrées) ;
- → Culture architecturale et urbaine ;
- → Culture constructive ;
- → Culture artistique et expression plastique.

Organisation des enseignements

En premier cycle, les enseignements sont structurés en 6 semestres, correspondant à trois années universitaires, valant 180 ECTS. Les crédits ECTS sont une unité de valeur commune aux pays européens. Ce système est destiné à faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'études afin de favoriser la mobilité entre les établissements. Une valeur numérique représentant la charge de travail à réaliser par l'étudiant est affectée à chaque unité d'enseignement.

Le premier cycle compte 22 unités d'enseignement, soit 3 à 4 UE par semestre.

Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux et de travaux dirigés auxquels s'ajoute l'enseignement du projet.

Sur les 6 semestres, 2 200 heures environ sont encadrées par les enseignants et 2 000 heures consacrées au travail personnel. Ainsi chaque semestre les étudiants bénéficient d'un encadrement de 300 à 400 heures, dont 120 heures pour le projet. Ce fort taux d'encadrement se traduit par un emploi du temps dense, comprenant 2 journées dédiées au projet (associant temps encadré et temps de travail personnel) et trois journées de cours et travaux dirigés se déroulant en général de 8h30 à 18h (la durée standard d'un cours ou TD est de 1h30).

Mode de validation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par contrôle continu, soit par examen à l'issue du semestre, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Les stages

Le premier cycle comporte deux stages obligatoires intégrés dans l'enseignement :

- → Le stage ouvrier et/ou de chantier En 2ème année, d'une durée minimum de 2 semaines. Il se déroule dans toute structure intervenant dans la production du cadre bâti (entreprises de bâtiment ou travaux publics, artisans, chantiers de fouilles archéologiques ou de restauration du patrimoine…) en France ou à l'étranger. À l'issue du stage, les étudiants établissent un rapport de stage.
- → Le stage de première pratique En 3ème année, d'une durée minimum de 4 semaines.

 Il se déroule dans toute structure intervenant dans la conception architecturale ou urbaine (collectivité locale, agence d'architecture ou d'urbanisme, administration d'Etat) en France ou à l'étranger. A l'issue du stage, les étudiants produisent un rapport de stage comprenant un rapport d'activité complété d'une analyse critique de l'expérience professionnelle.

Les langues vivantes

En 2ème et 3ème années les langues font l'objet d'un enseignement spécifique. Les langues actuellement proposées au choix de l'étudiant sont l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien, le portugais et le français langue étrangère. L'enseignement est dispensé sous forme d'un TD hebdomadaire d'1h30. Il est organisé par niveau (débutant ou faux débutant, intermédiaire ou confirmé) et non par année d'étude.

Le voyage d'étude « Lecture d'une ville européenne »

En 2ème année, au semestre de printemps, les étudiants participent à un voyage d'étude de 3 ou 4 jours. Ce séjour leur offre l'opportunité de découvrir une ville européenne et son patrimoine architectural tout en expérimentant le «voyage de l'architecte». Ce voyage donne lieu à une préparation pédagogique spécifique en amont puis à une restitution commune des travaux réalisés dans ce cadre.

Les semaines intensives

Un enseignement intensif consiste à proposer une action en continu sur un objet d'étude précis. Positionné en début de chaque semestre, ce temps, d'une durée d'une semaine, est dédié à un travail qui peut être à la fois inter- années et transdisciplinaire.

Le rapport d'études

Le rapport d'études est un travail personnel écrit (de synthèse et de réflexion) sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués, d'enseignements reçus et/ou de stages suivis. Ce rapport, de 10 à 20 pages, constitue une première expérience de réalisation d'un document pensé, construit et écrit. Il s'agit d'initier l'étudiant à la construction d'une problématique sur un objet de son choix, de l'encadrer du point de vue méthodologique, tant sur le plan de la structuration du rapport que sur celui de sa rédaction, de le préparer à l'exercice de la soutenance d'un document écrit. Celui-ci est validé à l'issue d'une soutenance.

L'obtention du diplôme

Le diplôme d'études en architecture, conférant le grade de licence, est délivré par un jury après la validation de l'ensemble des unités d'enseignement du premier cycle et l'acquisition des 180 ECTS.

La mobilité internationale

Tout étudiant à partir de la licence 3 peut bénéficier d'une mobilité d'étude d'un semestre ou d'une année dans un établissement partenaire de l'École (programme Erasmus+ ou convention bilatérale)

Grilles de programme du 1^{er} cycle

SEMESTRE 1 Thématique transvers	ale : Les flux	Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS	Session 1	Session 2
UEL 1.10	Exercice de projet Contenir - ouvrir 3 exercices de manipulation au minimum	8	15	120	110	230		CC	- -
THEORIE ET PRATIQUE	Semaine intensive début de semestre		1	6	10	16			
DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE	Cours d'architecture Théorie 1 : Les éléments de l'architecture - L'architecture comme discipline	2	13	19,5	19,5	39		ET	Е
Découverte expérimentale du projet architectural	TD / TPCAU / ATR Dessin d'architecture - Les codes de la représentation (2h Perspective - 2h Dessin d'architecture)	3	12	48	0	48		CC	Е
				193,5	139,5	333	15		
UEL 1.20	Cours 1 / HCA Introduction à l'histoire de l'architecture du XX ^{ème} siècle	1	13	19,5	19,5	39		ET	E
	Cours 2 / TD - SHS	1	13	19,5	19,5	39		СС	_
CULTURE	Introduction à la sociologie et à l'anthropologie	1	6	12	0	12		CC	E
ARCHITECTURALE ET URBAINE	Cours 3 / TD - SHS	1	9	13,5	13,5	27		CC	E
	Politiques du logement	'	3	6	0	6		cc	
		um u mman		70,5	52,5	123	5		
UEL 1.30	Cours 1 Construction - Le vocabulaire de la construction	1	10	15	19,5	34,5		ET	Е
CULTURE CONSTRUCTIVE	Cours 2 / TD Mathématiques : géométrie analytique	1	10	15	12	27		CC	Е
Structure, Forme	Cours 3 / TD	1	9	13,5	15	28,5		СС	D
et Matière	Ambiances : découverte		5	7,5	0	7,5		cc	
				51	46,5	97,5	5		
UEL 1.40 CULTURE ARTISTIQUE ET EXPRESSION PLASTIQUE	TD Arts plastiques - Exercices de manipulation	3	12	48	0	48		CC	ES
	Cours 1 Histoire et philosophie de l'art	2	13	19,5	19,5	39		ET	Е
Découverte	Cours 2 / TD	1	1	1,5	1,5	3		СС	ES
expérimentale des représentations	Photo - vidéo	'	6	9	0	9			
representations				78	21	99	5		ı

Légendes

CC.......Contrôle continu
ET.....Examen terminal
E.....Examen
ES....Exercice supplémentaire
R....Rapport
D......Dossier

S 1

Heures encadrées	393
Heures personnelles	259,5
Total heures	652,5
ECTS	30

SEMESTRE 2 Thématique transvers	ale : Dimensionner	Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS	Session 1	Session 2
UEL 2.10 THEORIE ET PRATIQUE	Exercice de projet Dimensionner-assembler 3 exercices de manipulation au minimum	8	15	120	110	230		CC	-
DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE	Semaine intensive début de semestre		1	6	10	16			
ET URBAINE Découverte expérimentale du	Cours d'architecture Théorie 2 : Introduction aux théories et modes de conception de l'édifice	2	13	19,5	19,5	39		ET	Е
projet architectural - L'architecture et ses éléments	TD / TPCAU - ATR Dessin d'architecture - Les codes de la représentation (2h Dessin d'architecture)	2	6	18	0	18		CC	Е
				163,5	139,5	303	13		
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Cours 1 / HCA Antiquité et Moyen-Age	2	13	26	26	52		ET	E
	Cours 2 / TD - VT	2	6	18	18	36	cc	Е	
UEL 2.20	Géographie des villes		3	9	0	9			
CULTURE ARCHITECTURALE	Cours 3 / TD - VT Cartographie	2	6	18	18	36		CC	Е
ET URBAINE			3	9	0	9			
	TD - HCA Visites architecturales : Approche <i>in situ</i> de l'histoire	1	1	1	0	1	6 CC	CC	Е
			'	93	62	155			
		1	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	 	 	 	 	1 <i></i>	
	Cours / TD 1	1	8	12	19,5	36		cc	Е
UEL 2.30	Statique et mécanique des structures	ļ.	9	13,5	0	9			_
CULTURE CONSTRUCTIVE Structure, Forme et	Cours 2 Initiation à la conception des structures	1	13	19,5	19,5	39		ET	Е
Matière	Cours 3 La construction, des fondations à la toiture	1	13	19,5	19,5	39		ET	Е
				64,5	58,5	123	6		
UEL 2.40 CULTURE ARTISTIQUE ET EXPRESSION PLASTIQUE Découverte	TD 1 Arts plastiques - Manipulation, représentation	2	12	48	0	48		cc	ES
	Cours / TD 2 Histoire de l'art et des représentations : des avant-gardes artistiques du début du XXè s aux nouvelles avant-gardes	2	13	19,5	19,5	39		ET	Е
expérimentale des représentations		•		67,5	19,5	87	5		

Légendes

CC.....Contrôle continu
ET....Examen terminal
E...Examen
ES...Exercice supplémentaire
R...Rapport
D....Dossier

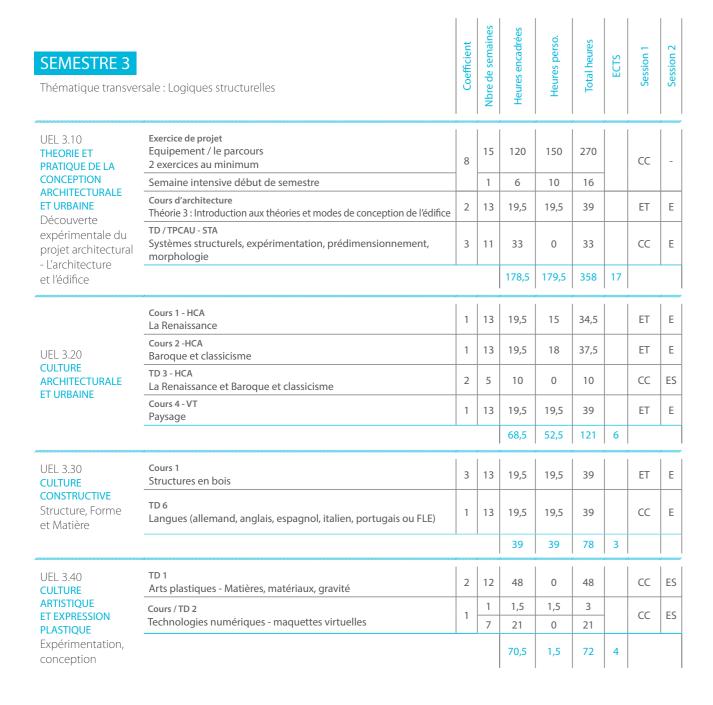
S 2

Heures encadrées	388,5
Heures personnelles	279,5
Total heures	668
ECTS	30

Total Licence 1

leures encadrées	781,5
leures personnelles	539
otal heures	1320,5
CTS	60

Grilles de programme du 1^{er} cycle



Légendes

CC	.Contrôle continu
ET	.Examen terminal
E	.Examen
ES	Exercice supplémentaire
R	.Rapport
D	Dossier

S 3

Heures encadrées	356,5
Heures personnelles	272,5
Total heures	629
ECTS	30

SEMESTRE 4 Thématique transvers	ale : Logiques des milieux ambiants	Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS	Session 1	Session 2
UEL 4.10 THEORIE ET PRATIQUE	Exercice de projet L'habitation et le logement - L'unité et la répétition - 2 exercices au minimum d'initiation au projet	8	15	120	150	270		СС	_
DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE	Semaine intensive début de semestre		1	6	10	16			
ET URBAINE Initiation au projet architectural -	Cours d'architecture Théorie 4 : Introduction aux théories et modes de conception de l'édifice	2	13	19,5	19,5	39		ET	Е
L'architecture et l'édifice	TD / TPCAU - VT Restitution du voyage - Ville européenne	2	1	8	14	22		-	-
rediffee				153,5	193,5	347	15		
	Cours 1 - HCA Histoire de la ville au 18 ^{ème} et 19 ^{ème} siècle	1	4	12	12	24		ET	E
	Cours 2 - HCA Histoire de l'architecture au 19 ^{ème} siècle	1	13	19,5	19,5	39		ET	Е
UEL 4.20 CULTURE	Cours 3 - SHS Habiter	1	13	19,5	19,5	39		D	Е
ARCHITECTURALE ET URBAINE	Cours 4 - SHS Anthropologie de l'espace	1	9	13,5	13,5	27		D	Е
	Cours 5 /TD Préparation au voyage	1	1	3	3	6		СС	ES
)	76,5	67,5	144	5		\dashv
UEL 4.30	Cours 1 Systèmes structurels courants - Action sur les bâtiments	1	9	13,5	13,5	27		ET	E
CULTURE	Cours/TD 2	1	9	13,5	13,5	27		СС	Е
CONSTRUCTIVE Structure, Forme et Matière	Confort thermique pour l'architecture	'	6	9	0	9		CC	
	Stage ouvrier ou de chantier	1		0	20	20		R	-
				36	47	83	6		
UEL 4.40 CULTURE ARTISTIQUE ET EXPRESSION PLASTIQUE	Cours / TD 1 Arts plastiques - Matières, matériaux, lumière	3	12	48	0	48		СС	ES
	Cours/TD 2 Technologies numériques maquettes virtuelles matières	1	3	1,5	1,5	3			[
	Technologies numériques - maquettes virtuelles, matières, lumières, parcours	1	6	12	0	12		CC	ES
				61,5	1,5	63	4		

Légendes

CC	Contrôle continu
ET	Examen terminal
E	Examen
ES	Exercice supplémentaire
R	Rapport
D	Dossier

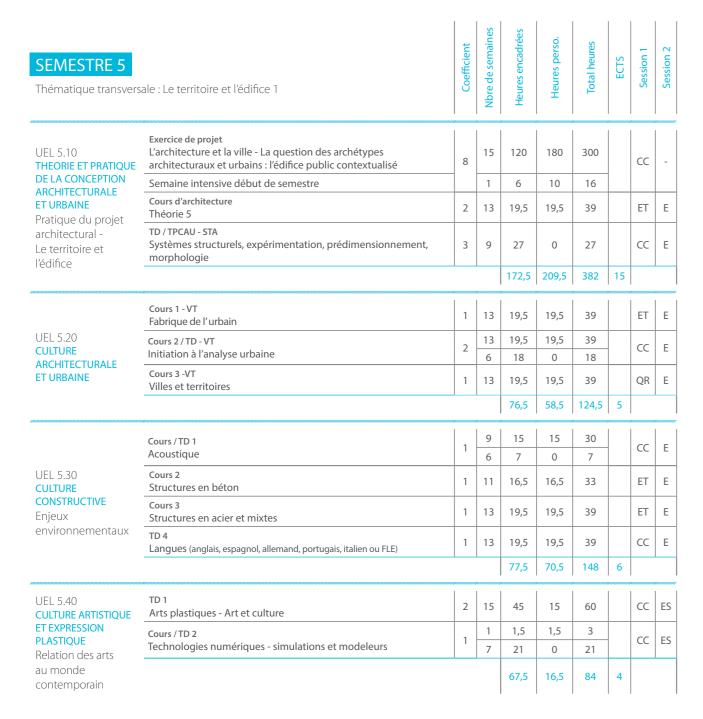
S 4

Heures encadrées	327,5
Heures personnelles	309,5
Total heures	637
ECTS	30

Total Licence 2

Heures encadrées	684
Heures personnelles	582
Total heures	1266
ECTS	60

Grilles de programme du 1^{er} cycle



ا ا	a	nd	ΔC
LC	чc	HU	C3
	9		

CC	.Contrôle continu
ET	.Examen terminal
E	.Examen
ES	Exercice supplémentaire
R	.Rapport
D	Dossier

S 5

Heures encadrées	394
Heures personnelles	355
Total heures	749
ECTS	30

SEMESTRE 6 Thématique transvers	sale : Le territoire et l'édifice 2	Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS	Session 1	Session 2
UEL 6.10 THEORIE ET PRATIQUE	Exercice de projet Projet architectural et urbain - le logement collectif - la question du type	8	15	120	180	300		СС	-
DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE Pratique du projet	Cours d'architecture Théorie 6 : Nouvelles situations de projet. Penser l'architecture de la grande échelle	2	13	19,5	19,5	39		ET	Е
architectural -	Cours Méthodologie / Encadrement du rapport de fin d'études -	5	2	4	8	12		S	S
Le territoire et l'édifice	penser, figurer, écrire	3	4	12	42	54		3	3
redifice				155,5	249,5	405	16		
	Cours 1/ HCA Histoire de l'architecture et de la ville : le 20 ^{ème} siècle	2	13	26	19,5	45,5		ET	E
	Cours / TD 2 - HCA		13	19,5	19,5	39			
UEL 6.20 CULTURE ARCHITECTURALE	Cours obligatoire au choix et TD liés à l'option choisie : 1- 2ème moitié du 20ème siècle.: topos, typos et tectonique - D. Severo 2- Histoire des villes du 20è s A. Picard 3- Architectures de l'hospitalité - O.Perrier 4- Les expositions universelles - A. Brucculeri 5- Histoire de l'informatisation de l'architecture - C. Morandi	2	3	12	0	12		CC	ES
ET URBAINE	Cours 3 - SHS Droit des sols	1	9	13,5	13,5	27		ET	Е
	Cours / TD 4 - SHS	1	9	13,5	13,5	27		CC	E
	Usage des espaces publics		9	13,5	0	13,5		-	
				98	66	164	7		
UEL 6.30	Cours 1 Enjeux environnementaux	1	13	19,5	19,5	39		ET	E
CULTURE CONSTRUCTIVE	Cours 2 Conception et construction des ouvrages	1	13	19,5	19,5	39		ET	Е
Structure - Environnement	Stage de première pratique	2		0	80	80		R	-
LIMIOIIIEMENT				39	119	158	7		

S 6

Heures encadrées	292,5
Heures personnelles	434,5
Total heures	727
ECTS	30

Total Licence 3

Heures encadrées	686,5
Heures personnelles	789,5
Total heures	1476
ECTS	60

Total Licence

Heures encadrées	2152
Heures personnelles	1910,5
Total heures	4062,5
ECTS	180

Emploi du temps - Licence 1ère année 2017-2018



SEMESTRE 1

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Mise à niveau mathématiques Pascal Terracol 10 séances du 8h30 - 10h A 310	Ambiances - découverte Anne-Laure Herry 9 séances 8h30-10h A 310 le 21/11 en A120/180		Politiques du logement Sabrina Bresson 9 séances 1er cours le 5/10 9h à 10h30 Photo / Vidéo N. Luyet/ G. de Fayet 1 séance le 28/09 A 310	
Théorie 1 R. Scoffier 10h15 - 11h45 A 310	Histoire et philosophie de l'art Olivia Bianchi 10h15 - 11h45 A310 le 21/11 en A120/180	<u>Proiet /</u> <u>Temps de travail</u> <u>personnel</u> <u>ou plage TD</u>	CM 1-21 Introduction à l'histoire de l'architecture M. Kourniati 10h45 -12h45 10 séances du 1er cours le 5/10	Proiet ou Temps de travail personnel
Le vocabulaire de la construction Pierre Engel 10 séances 12h - 13h30 A 310	12h-13h30 Introduction à la sociologie et à l'anthropologie Nabil Beyhum 12h - 13h30 A310 le 21/11 en A120/180		A 310	
TD socio/ logement/géométrie/ambianc es/photo-vidéo à partir de 14h30	14 groupesTD socio/ logement/géométrie/ambian ces/photo-vidéo à partir de 14h30	Projet ou Temps de travail personnel	TD Arts Plastiques 14h à 18h	Projet ou Temps de travail personnel

SEMESTRE 2

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 -10h30 Antiquité et Moyen-Âge M. Hammer et Y. Goubin A. 120/180	8h30 - 11h30 Géographie des villes X. Malverti (1er cours le 27/02) Cartographie S. Parvu (1er cours le 10/04) A. 310	Projet ou temps de travail personnel	8h30 -10h Statique et mécanique des structures (8 séances) Pas de cours le 15/03 M. Chazelle A. 310 10h15 - 11h45 Théorie 2 E. Sarrazin A. 310	Projet ou temps de travail personnel
10h45 - 12h15 Initiation à la conception des structures B. Thomas A. 120/180	Initiation à la conception des structures B. Thomas Historie de l'art		12h - 13h30 Des fondations à la toiture P. Léger et S. Memet A. 120/180	
À partir de 13h30 TD Géographie des villes et cartographie Statique desin d'architecture visites architecturales (*)	À partir de 14h30 TD Géographie des villes et cartographie Statique dessin d'architecture visites architecturales (*)	Projet ou temps de travail personnel	14h30 - 18h30 Arts Plastiques	Projet ou temps de travail personnel

PRÉSENTATION DU 2^{ème} CYCLE

Le deuxième cycle conduit au diplôme d'État d'architecte conférant le grade de master.

C'est un cycle d'approfondissement et d'initiation à la recherche, où niveau d'exigence et pluridisciplinarité sont accrus. Il est fondé sur une autonomie croissante qui a pour perspective le projet de fin d'études (PFE).

L'étudiant construit son parcours personnel dans le choix des différents enseignements durant les quatre semestres.

L'enseignement répond à trois objectifs : professionnel, universitaire, prospectif.

Le 2ème cycle est organisé en 6 domaines d'études (DE) qui structurent les enseignements du projet, les séminaires, le mémoire, les cours et les TD. Mis en place à la rentrée 2016, ils constituent une offre pédagogique diversifiée, à l'intérieur de laquelle l'étudiant peut fabriquer un parcours personnel cohérent.

Ces domaines d'études sont :

→ Alto, Architecture-laboratoire des territoires ouverts

La pratique théorique du projet est au centre de l'enseignement. L'expérimentation en est le maître-mot. Cette pratique se fonde sur une connaissance de l'habiter et des pratiques sociales qui lui sont liés. Elle cherche à produire des lieux ouverts, non seulement pour éviter la production d'objets isolés qui ne seraient issus que d'élans esthétiques, mais aussi pour apprendre à résister aux forces économiques avides de mobilité. Elle suppose des hypothèses, qui doivent être démontrées. La signification du sigle : « Architecture - Laboratoire des Territoires Ouverts » veut pointer l'urgence de placer la recherche au cœur de l'élaboration, et donc au cœur de l'activité projectuelle, pour une architecture présente et pertinente, en recherche permanente.

→ Écologies

Les écologies architecturales et urbaines qu'aborde le Domaine d'Étude cherchent de nouveaux processus, de nouveaux modes d'élaboration de la morphogénèse, de nouvelles esthétiques, de nouveaux territoires pour répondre aux grands questionnements de notre époque :

- Comment construire durable ? - Que recouvre, au cas par cas, le mot « durable » ? - Comment édifier et habiter à moindre coût ? Moindre coût écologique face à la raréfaction des ressources, moindre coût économique, face à la mondialisation, moindre coût environnemental, face aux fléaux des pollutions de toutes sortes, moindre coût social, face aux déséquilibres de la mondialisation ? Comment surtout, en ce qui nous concerne précisément, re-créer des formulations claires et transmissibles pour des théories du projet architectural et urbain contemporaines de notre temps et pour leurs enseignements ?

→ Expérimental, Dispositifs - fabrications - numériques

Dans ce domaine d'études, l'architecture serait donc prise comme à ses frontières, à ses limites, mais en considérant ces limites comme centrales, comme participant de l'indéfinition actuelle de l'architecture, comme matière de production, source d'implication concrète dans le réel.

L'architecture y sera parfois considérée comme une indiscipline (par rapport à ses propres règles, à ses propres théories, à toute recherche de «fondamentaux»), ce qui sera une manière de s'inscrire dans une histoire récente de l'architecture, dans son actualité, dans sa capacité à participer du contemporain. Refusant toute thématisation univoque, «Expérimental» s'appuie sur l'hétérogénéité assumée des positions de ses acteurs pour susciter des confrontations et placer les étudiants dans une situation d'incertitude dynamique, toujours positive, pragmatique et réflexive.

→ Faire

Le faire artistique (Poiesis) et le savoir-faire (Teknè) sont au cœur du métier des architectes qui construisent, qui exercent la maîtrise d'œuvre. Le DE Faire place cette ambivalence propre à l'architecture et au métier d'architecte au cœur de son dispositif pédagogique. Il ne la ferme pas dans un corps théorique, au contraire, il en fait le moteur de recherche. Faire entend former des architectes aptes à la conception et à la construction. Qu'ils sachent exprimer pleinement leur personnalité et leur vouloir à travers le projet d'architecture et surtout qu'ils sachent comment se fabrique un projet d'architecture aujourd'hui. Une telle ambition exige une ouverture totale à toutes les tendances et techniques architecturales. L'enseignement du projet exige une expérimentation exhaustive des possibles, des contextes comme des tendances architecturales.

Une grande variété de sujets, de sites, de contraintes formelles, typologiques, préparent les futurs architectes à un métier en constante quête de sens et qui ne cesse d'évoluer. Nous proposons un enseignement en atelier, dans un lieu de travail « professionnel », où le brassage des promotions d'étudiants crée l'émulation nécessaire à tout enseignement rigoureux et créatif.

Grilles de programme du 2^{ème} cycle

→ Territoires

Le domaine d'étude se propose de dépasser l'approche topologique pour cerner la nature des rapports entre le projet architectural et les spécificités des lieux.

Comment transformer ou fonder des organisations urbaines, des espaces publics et des architectures reliés à un territoire, à son histoire, à son climat, à sa lumière « leur incontournable substrat, leur espace physique, milieu des vivants » (F Choay) ? Quelles formes de ville, d'espaces publics et de bâtiments pour «habiter» des lieux?

Comment développer une démarche écologique, articuler ressources du passé et expérience du présent, saisir les réseaux d'influences et de références, pour installer les nouveaux usages contemporains de la ville et des édifices?

L'internationalisation et la déshumanisation de l'architecture, la prolifération de constructions génériques, les fuites régionalistes, tous ces signes d'une interrogation légitime sur les rapports de l'architecture et du lieu, de son milieu, montrent à quel point la question semble cruciale et complexe.

- Comment l'architecte aux XXème et XXIème siècles aborde-t-il cette complexité?
- Quels sont les outils dont il dispose alors que tous les scénarios sont envisageables?

→ Transformation, Temporalités de l'existant et des patrimoines

Un domaine d'étude ouvert à la liberté de l'esprit. Sans frontière, l'architecture est un art universel ; contribuant à faire découvrir la continuité de la vie intellectuelle d'une société à travers le temps, tout en fondant la mémoire sociale et la culture d'un peuple. Comme l'illustre le patrimoine. L'architecture ne représente pas seulement une culture et une civilisation, elle la construit à travers le temps. Et, «construire dans le construit» est une des grandes opportunités actuelles offerte à l'architecte pour repenser son propre métier : dans ses principes, dans sa culture, ou dans ses relations à d'autres professions et compétences. C'est aussi une démarche imposée par la raréfaction du sol et des ressources disponibles. Si l'architecture produit continuellement des connaissances dans les domaines de la construction, de la ville, du paysage et de l'environnement, nous considérerons que ceux-ci permettent de comprendre et de résoudre les demandes de société, restées jusqu'alors sans solution. Comme les méthodes et les instruments développés à l'occasion de cette activité de recherche donnent à la collectivité une capacité de transformation indispensable, pour répondre à l'évolution de la société et de la culture contemporaine.

Organisation des enseignements

Les enseignements du 2ème cycle sont structurés en 4 semestres, correspondant à deux années universitaires et valant 120 ECTS. Tous les enseignements, quelle que soit leur forme pédagogique, sont rattachés à un domaine d'études. Le séminaire constitue une nouvelle forme pédagogique dans laquelle l'étudiant est actif, dans la présentation d'exposés, la participation aux discussions. Le travail porte sur des écrits, des bâtiments visités, ou tout autre support. La matière du séminaire servira à alimenter le travail de projet et le mémoire. Les enseignements optionnels peuvent revêtir des formes variables, selon leur sujet et l'effectif admis : cours magistraux, mini-séminaires, apprentissage d'outils en TD...

La 1ère année du 2ème cycle comprend deux temps particuliers :

- → un workshop européen associant six architectes exerçant en Europe autour d'une problématique commune ;
- → le « parcours libre » permettant aux étudiants de valoriser une expérience ou activité mise en œuvre en dehors du programme de l'école.

Résultant du travail engagé en 1ère année et soutenu pendant le 3ème semestre du cycle, le mémoire est un travail personnel écrit, conforme aux principes de rédaction universitaire, qui répond à une problématique issue d'un séminaire ou en lien avec le projet. Les enseignements du projet architectural et urbain se rattachent à un domaine d'études, dans lequel chaque groupe de projet situe une thématique particulière. Ils ont pour objectifs communs de favoriser l'autonomie des étudiants, d'approfondir une problématique en se confrontant à la complexité, d'aborder la question de la recherche architecturale.

Le PFE est l'enseignement de projet du dernier semestre de la formation. Il permet d'effectuer la synthèse des acquis autour de la thématique choisie par l'étudiant. Celui-ci choisit le domaine d'études de son PFE, et le groupe de projet de ce DE au sein duquel il choisira son directeur d'études. Ce choix répond à deux objectifs : opérer la synthèse du parcours personnel de formation du 2ème cycle, et préparer l'insertion professionnelle future.

Une possibilité particulière est ouverte aux étudiants qui souhaitent développer la dimension « recherche » de leur formation, notamment dans la perspective d'une thèse en architecture. En renforçant le lien entre le mémoire et le PFE, ils peuvent présenter l'ensemble devant un jury spécial, qui pourra accorder la mention « recherche » à leur diplôme. Pour l'obtention de cette mention, un cours spécifique de méthodologie de la recherche doit être suivi.

			Coefficient	Nbre de semaines	Heures encadrées	Heures perso.	Total heures	ECTS	Session 1	Session 2
SEMESTRE 7										
	Projet 1 - 1 projet au choix dans	les offres des DE	6	15	120	180	300		CC	
UE P1	Semaine intensive -1 semaine en début de semestre		0	1	6	10	16			
PROJET ARCHITECTURAL ET URBAIN	Cours de processus de conception - 1 cours spécifique à chaque DE		1	10	20	20	40		ET	Е
					104	146	356	16		
UE S1	Méthodologie de l'écriture -		1	13	26	0	26		ET	E
PREPARATION	Séminaire - 1 séminaire au choix	x dans les offres des DE	8	13	78	50	128		CC	ES
A LA RECHERCHE					104	50	154	8		
	Cours obligatoires au choix - 2 cours au choix	Cours 1	1	13	26	13	39		ET/ CC	E
UL CI = 33 mil s	dans les offres des DE	Cours 2	1	13	26	13	39		ET/ CC	Е
					52	26	78	6		

SEMESTRE 8										
UF P2	Projet 2 - 1 projet au choix dans l	es offres des DE	- 5	15	120	180	300		CC	
PROJET	Workshop européen -1 semaine	en début de semestre	٥	1	6	10	16		CC	_
ARCHITECTURAL	Cours de processus de conception	- 1 cours spécifique à chaque DE	1	10	20	20	40		ET	Е
ET URBAIN					146	210	356	16		
UF S2	Initiation à la recherche - cours		1	13	26	0	26		ET	 E
PREPARATION	Séminaire - 1 séminaire au choix parmi les offres des DE			13	78	50	128		CC	ES
A LA RECHERCHE					104	50	154	8		
UE C2	1 cours au choix dans les offres des DE	Cours 1	1	13	26	13	39		ET/ CC	E
COURS OBLIGATOIRES AU CHOIX	Cours 2 ou parcours libre	Cours 2 ou parcours libre	1	13	26	13	39		ET/ CC	Е
					52	26	78	6		

Heures encadrées 302

S 7

Heures personnelles 286
Total heures 588
ECTS 30

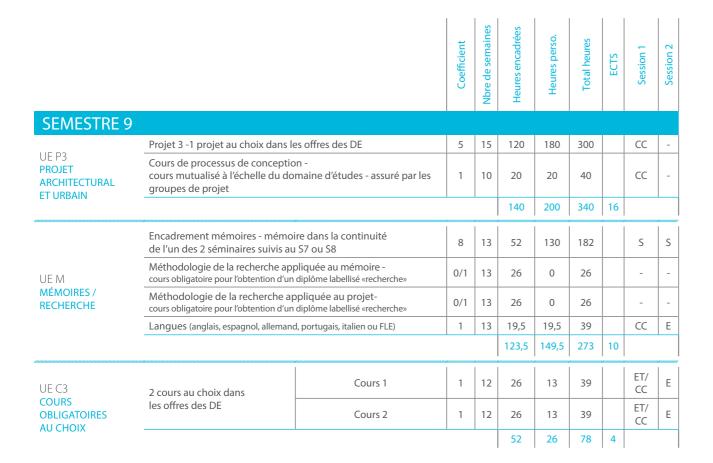
S8

Heures encadrées	302
Heures personnelles	286
Total heures	588
ECTS	30

Total Master 1

Heures encadrées	604
Heures personnelles	572
Total heures	1176
ECTS	60

Grilles de programme du 2^{ème} cycle



SEMESTRE 10									
UE PFE PROJET ARCHITECTURAL	Préparation au PFE - contrôle continu	8	13	156	200	356		CC	-
	PFE - soutenance	8	4	64	30	94		S	-
	Stage de formation pratique (2 mois)	2	8	10	200	210		R	-
ET URBAIN				230	430	660	30		

S 9

Heures encadrées	315,5		
Heures personnelles	375,5		
Total heures	691		
ECTS	30		

S 10

Heures encadrées	230
Heures personnelles	430
Total heures	660
ECTS	30

Total Master 2

Heures encadrées	545,5		
Heures personnelles	805,5		
Total heures	1351		
ECTS	60		

Total Master

Heures encadrées	1149,5
Heures personnelles	1377,5
Total heures	2527
ECTS	120

ET APRÈS?

LES FORMATIONS PROPOSÉES PAR L'ENSA PARIS-VAL DE SEINE

La formation HMONP

La formation de l'architecte diplômé d'Etat (ADE) à l'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), porte spécifiquement sur l'exercice de la maîtrise d'œuvre et sur les responsabilités et compétences professionnelles qui s'y rattachent.

Au cours de la formation à l'HMONP, les compétences et les méthodes sont acquises avec deux approches complémentaires : une approche théorique sur la base de modules de formations et d'études de cas et une approche pratique qui prend la forme d'une mise en situation professionnelle au sein d'une agence d'architecture. L'accent est mis sur le caractère complexe et multiple de la responsabilité de l'architecte maître d'œuvre et sur toutes les formes de cette responsabilité.

Les masters co-habilité et associés

L'ENSA Paris-Val de Seine propose des formations en partenariat avec certaines universités ou ENSA : ces formations sont proposées aux titulaires du DEA qui souhaitent compléter leur formation initiale.

Les masters de spécialisation sont également accessibles, pour une entrée en M1, aux titulaires du diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence.

→ Master 2 spécialité «Ville, Architecture, Patrimoine» (VAP) du master «Histoire et civilisations comparées»

Formation en co-habilitation avec l'Université Paris-Diderot.

Avec sa spécialité « VAP », le master propose un parcours unique parmi les universités franciliennes. La formation permet aux étudiants d'acquérir une connaissance approfondie des métiers du patrimoine, de l'organisation institutionnelle de la gestion du patrimoine (en France et à l'étranger) et du fonctionnement des musées.

Les titulaires du diplôme d'Etat d'Architecte, ou diplôme équivalent obtenu à l'étranger, peuvent candidater directement à cette spécialité de M2.

→ Master 2 Urbanisme, aménagement et études urbaines.

Formation en partenariat avec l'Université Paris-Nanterre

La formation prépare aux métiers de la ville et de l'aménagement. Elle offre des enseignements diversifiés et pluridisciplinaires, garantissant une ouverture aux problématiques de la ville, du territoire et de l'environnement par l'acquisition d'un socle de connaissances théoriques, de savoir-faire pratiques et d'études de terrain.

4 parcours sont proposés : « Habitat et innovations », « Études urbaines », « Politiques urbaines, projets urbains et montage d'opérations », « Villes étalées et aménagement durable ».

Les titulaires du diplôme d'Etat d'Architecte, ou diplôme équivalent obtenu à l'étranger, peuvent candidater directement à cette spécialité de M2.

→ Mastère spécialisé international « management du projet d'architecture complexe »

ENSA Paris-Val de Seine est associée à la Facoltà di Architettura dell'Università degli Studi di Roma "La Sapienza" afin de délivrer un diplôme italien de Mastère International de 2ème niveau nommé « Gestione del progetto complesso di architettura / Management du projet d'architecture complexe».

Doctorat

À l'issue de leur Master, les étudiants peuvent envisager une poursuite d'études en 3ème cycle et préparer une thèse en architecture. La mention « Recherche » au Projet de Fin d'Études constitue un critère favorable à l'inscription en doctorat. La préparation d'une thèse s'inscrit dans le cadre d'un projet personnel scientifique et professionnel clairement défini dans ses buts comme dans ses exigences. Le cursus doctoral représente une activité à temps plein. La préparation de la thèse constitue un travail à la fois original et formateur, à réaliser dans le délai prévu de trois ans. Elle implique la clarté des objectifs poursuivis et des moyens mis en œuvre pour les atteindre, dont le financement de la thèse par des organismes publics ou privés.

Semestre d'automne

Workshop licence

semaine du 18 septembre 2017

Début des cours

Lundi 25 septembre 2017 - sauf M2 : 2 octobre 2017 12 semaines de cours + 1 semaine d'évaluations - 16 semaines de projet dont 1 semaine d'intensifs

Evaluations

- Session 1 : contrôle continu le long du semestre jusqu'au 22 décembre 2017 ou examens semaine du 8 janvier 2018
- → Session 2 : semaine du 5 février 2018 en décembre * : 1er cours de méthodologie du rapport de licence

Soutenances des mémoires de S9 // 9 février 2018 : remise des mémoires - 5 au 9 mars 2018 : soutenances - 23 au 27 avril 2018 : rattrapage des soutenances

Jurys de fin de semestre : 1er et 2 mars 2018 PFE : contrôle continu du 25 septembre au 2 février -Jury : du 5 au 9 février 2018

J : jurys de projet - les jurys intermédiaires se tiennent les jours affectés au projet par année

Périodes de stages

Stage ouvrier / de chantier de L2 - 2 semaines : à faire au Printemps en L2 du 16 au 27 avril 2018 (ou par anticipation en fin de L1)

Stage de première pratique de L3 - 4 semaines : du 5 février au 2 mars 2018 (ou par anticipation en fin de L2)

Stage de formation pratique de Master - 9 semaines : à faire entre juillet et septembre.

Semestre de printemps

Workshop

semaine du 12 février 2018 - Début workshop M1 dès le vendredi 9 février

Début des cours : lundi 26 février

12 semaines de cours + 1 semaine d'évaluations - 15 semaines de projet dont 1 semaine de workshop - sauf S6-

TD sous forme intensive, Intensifs optionnels, informatique et langues: semaine du 23 avril, sauf L2 (stage) et L3 (cours et projet)

Evaluations: session 1: contrôle continu le long du semestre jusqu'au 1er juin ou examens semaine du 4 juin Délai obligatoire pour remise des notes: mercredi 20 juin session 2: début juillet

Jurys de fin de semestre : 11 juillet

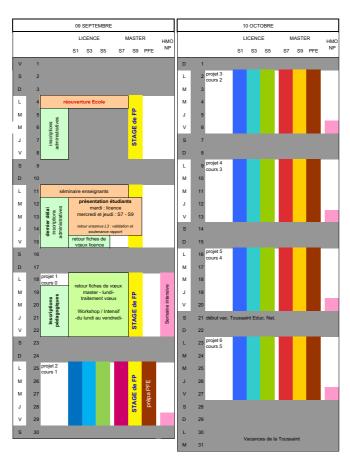
Jury de licence : 13 juillet

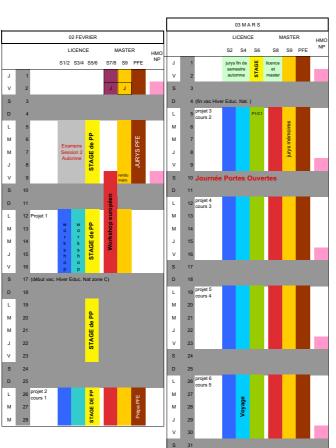
PFE : contrôle continu du 26 février au 29 juin - Jury : du 2 au 6

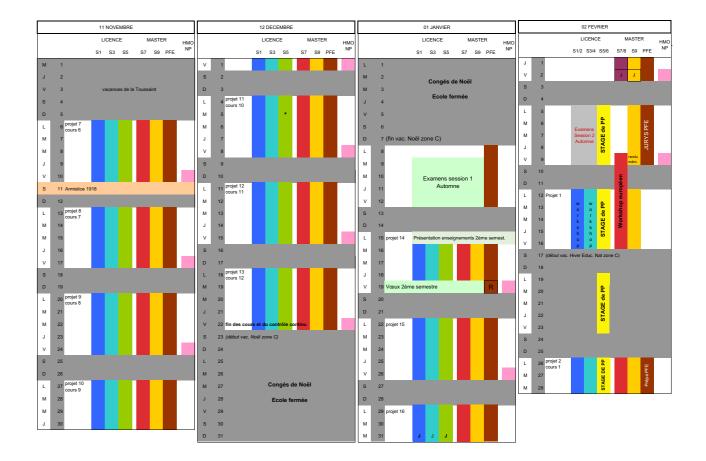
Périodes de stages

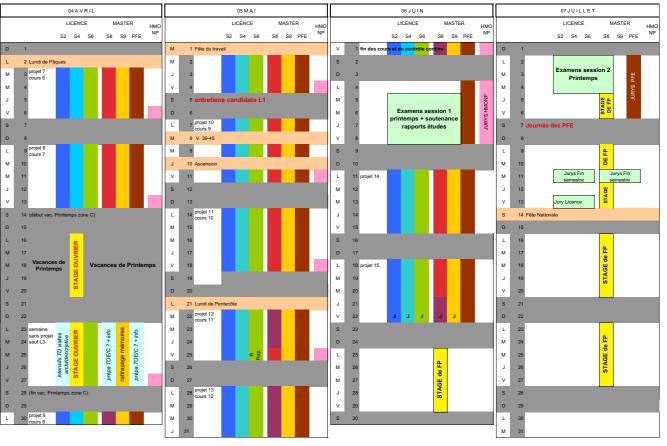
Stage ouvrier / de chantier de L2 - 2 semaines : à faire au Printemps en L2 du 16 au 27 avril 2018 (ou par anticipation en fin de L1)

Stage de première pratique de L3 - 4 semaines : à faire entre le 5 février et le 2 mars 2018 (ou par anticipation en fin de L2)
Stage de formation pratique de Master - 9 semaines : à faire entre juillet et septembre









LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

L'ouverture internationale constitue une caractéristique forte de la formation des étudiants de l'ENSA Paris-Val de Seine tant en raison du nombre d'étudiants partis ou accueillis, que par la variété des établissements partenaires : 60 destinations sont proposées aux étudiants, dont 35 dans le cadre du programme Erasmus + et 25 dans le cadre des conventions bilatérales (en Europe, en Amérique Latine, en Amérique du Nord, en Asie et en Afrique).

Les partenariats internationaux de l'École permettent, aux étudiants désireux d'étudier un an ou un semestre à l'étranger, en fin de 1er cycle ou durant le 2^{ème} cycle, d'être exonérés des droits d'inscription dans l'établissement d'accueil, de prétendre à une bourse de mobilité et de valider à leur retour les modules qu'ils auront obtenus.

La sélection des candidats se fait sur la base des résultats académiques, d'un portfolio, d'une lettre de motivation et d'un certificat justifiant d'un niveau de langue suffisant (niveau européen B2 minimum). Des cours de langue anglais, espagnol, italien, allemand et portugais) sont dispensés aux étudiants de l'École en 2ème, 3ème et 5ème année.

Les étudiants sélectionnés pour un départ à l'étranger, notamment boursiers d'État, peuvent bénéficier d'aides financières à la mobilité: Bourse du Ministère de la Culture, Allocation Erasmus + et Bourse de l'ENSA Paris-Val de Seine. Des soutiens, sur critères sociaux, de la Région Ile de France et de la Mairie de Paris peuvent compléter ces dispositifs*.

Enfin l'ENSA Paris-Val de Seine organise des échanges ponctuels d'une à deux semaines sous la forme d'ateliers intensifs e n partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

* dispositifs rendus en 2017/2018

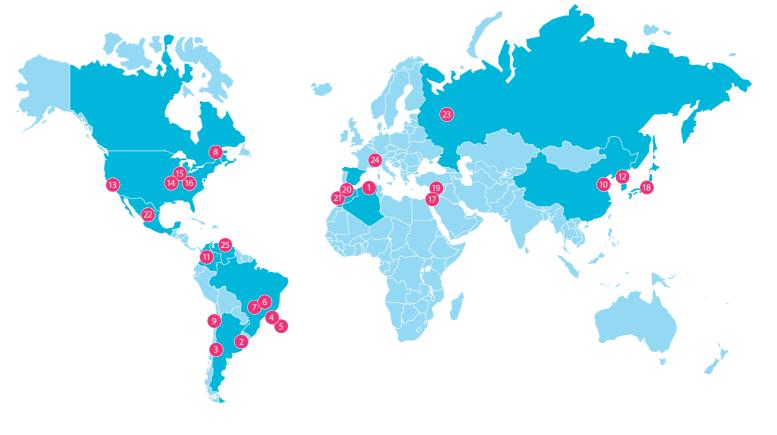
- 1/ RWTH Aachen, Allemagne
- 2/ TU Dortmund, Allemagne
- 3 / HCU Hamburg (HC), Allemagne
- 4/ HTWK Leipzig, Allemagne
- 5 / Hochschule Wismar, Allemagne
- 6 / Antwerp University, Belgique
- 7/ Université Catholique de Louvain, Belgique
- 8 / Université de Liège,

Espagne

- 9/ Universidad de Valladolid,
- 10 / Universidad de Granada,
- Espagne 11 / Universidad Politècnica
- de Madrid, Espagne 12 / Universidad de Sevilla,
- Espagne 13 / Universidad Politècnica
- de València, Espagne 14 / Universidad de Malaga,
- Espagne 15 / Universidad de Castilla-
- La-Mancha, Espagne
- 16 / Tallinn Academy of Arts,
- 17 / University of Oulu, Finlande
- 18 / Tampere University of Technology, Finlande

- 19 / National Technical University of Athens, Grèce
- 20 / Universita degli Studi di Firenze, Italie
- 21 / Politecnico di Milano, Italie
- 22 / Seconda Universita degli Studi di Napoli, Italie
- 23 / Universita degli Studi di Roma La Sapienza, Italie
- 24 / Università luav di Venezia,
- 25 / Università degli Studi di Catania, Italie
- 26 / Università di Bologna, Italie
- 27 / Università degli Studi di Ferrara, Italie
- 28 / Gdànsk University of Technology, Pologne
- 29 / Wroclaw University of Technology, Pologne
- 30 / Warsaw University of Technology, Pologne
- 31 / Czech Technical University, République tchèque 32 / Ion Mincu University,
- Roumanie 33 / University of Ljubljana,
- Slovénie 34 / Chalmers University
- of Technology, Suède 35 / University of Umeå, Suède





- 1/ École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme Algérie
- 2/ Universidad de Buenos Aires, Argentine
- 3 / Universidad de Mendoza, Argentine
- 4/ Universidade Federal do Rio de Janeiro, Brésil
- 5 / Universidade Federal Fluminense, Brésil
- 6 / Universidade Presbiteriana Mackenzie, Brésil
- 7/ Universidade do Sao Paulo, Brésil
- 8 / Université Laval Québec, Canada 9/ Universidad Católica del Norte, Chili
- 10 / Tianjin University, Chine
- 11 / Universidad de América, Colombie
- 12 / Inha University, Corée
- 13 / California Polytechnic State University, États-Unis

- 14 / Kansas University, Etats-Unis
- 15 / Iowa State University, Etats-Unis
- 16 / Smith College, Etats-Unis
- 17 / Bezalel Academy of Arts and Design, Israël
- 18 / Nagoya University, Japon
- 19 / Académie Libanaise des Beaux-Arts, Liban
- 20 / École Nationale d'Architecture de Rabat, Maroc
- 21 / École Nationale d'Architecture de Marrakech, Maroc
- 22 / Universidad Nacional Autónoma de México, Mexique
- 23 / MARKHI Institute, Russie
- 24 / FHNW, Suisse
- 25 / Universidad Central de Venezuela, Venezuela
- 26 / Moscow Institute, Russie

S'INSCRIRE À L'ÉCOLE

POUR L'ANNÉE 2018 / 2019

Entrée en 1ère année

QUELS SONT LES CRITÈRES?

Le recrutement des candidats à l'ENSA Paris-Val de Seine s'effectue sur deux critères : le niveau de culture générale et scientifique nécessaire pour suivre un enseignement supérieur; l'intérêt et la motivation pour les études d'architecture. Ces critères sont appréciés en deux temps : examen du dossier scolaire (tous les candidats) puis entretien de motivation (une partie des candidats).

1ère étape - Examen du dossier scolaire

Le classement est fondé sur la moyenne des notes disponibles obtenues:

- → aux trois trimestres de Première et au premier trimestre de Terminale en mathématiques, physique, français, histoire, géographie, langue vivante 1;
- → aux options suivantes lorsqu'elles ont été suivies avec succès : «art» en S, ES et L, «design et arts appliqués» en STD2A, et «architecture et construction» en STI2D;
- → aux épreuves anticipées du baccalauréat en français (coefficient 2) et en histoire-géographie.

Pour les candidats ayant déjà obtenu leur baccalauréat, c'est soit la moyenne aux épreuves du baccalauréat qui sera retenue, soit la moyenne obtenue au cours d'une formation post-bac diplômante (reconnue par le Ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche).

2ème étape - Entretien de motivation

- → L'entretien devant un jury d'enseignants se déroulera le samedi 5 mai 2018.
- → 1200 candidats environ seront retenus pour un entretien individuel. Outre la lettre de motivation / « projet de formation motivé », les candidats pourront présenter toute pièce susceptible d'apporter des informations complémentaires.
- → Il appartient aux candidats d'apprécier l'opportunité d'apporter des travaux, pour appuyer la motivation. Ces travaux seront en nombre et en format limités, les maquettes ou documents au format numérique ne seront pas acceptés.

- → Les candidats admissibles devront prendre rendez-vous via le site parcoursup.fr ¹
- → Pour des raisons de capacité d'accueil, il est demandé aux candidats de ne pas venir accompagnés.
- → Venir à l'entretien est obligatoire pour tous les candidats convoqués ; ne pas se présenter vaudra abandon
- candidats auditionnés. Les résultats seront exclusivement communiqués via le site parcoursup.fr à compter du 22 mai 2018.

COMMENT PRÉSENTER SA CANDIDATURE?

- → Tout candidat, français ou étranger, à l'une des 20 écoles nationales supérieures d'architecture doit être titulaire du baccalauréat (ou diplôme équivalent).
- → Les candidats étrangers non francophones devront justifier d'un niveau de français le jour de l'inscription définitive, soit le DELF B2, DALF C1 ou TCF DAP (score global supérieur ou égal à 419 et supérieur ou égal à 12/20).

1/Titulaires ou futurs titulaires du bac français passé en France ou à l'étranger

- demandes d'inscription en 1ère année s'effectuent exclusivement sur le portail internet parcoursup.fr (du 22 janvier au 13 mars).

→ a) diplôme délivré par un État de l'Union européenne ou de

- de la candidature².
- → La commission pédagogique établira un classement des

→ Droits de préinscription : 37€, les boursiers en sont

(ou diplôme d'accès aux études universitaires),

- → Pour tous ces candidats, français ou étrangers, les
- → Certains candidats déjà titulaires du bac ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur, poursuivant des études de l'enseignement supérieur ou justifiant d'une expérience professionnelle significative, peuvent bénéficier d'une éguivalence.

2/ Titulaires ou futurs titulaires d'un diplôme équivalent

l'Espace économique européen ³.

1/ Les étudiants ne pouvant pas accéder au site parcoursup.fr, ayant plus de 26 ans ou étant enfant de diplomate résidant en France, doivent contacter le service des inscriptions : inscrit@paris-valdeseine.archi.fr

2/ Les candidats résidant hors de France métropolitaine et dans l'incapacité d'être présents pourront être dispensés de l'entretien à l'Ecole, exclusivement à leur demande, contacter le service des inscriptions : inscrit@paris-valdeseine.archi.fr. Dans ce cas, un entretien via skype sera organisé.

3/ Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Islande, Liechtenstein, Norvège.

Ces candidats suivent également la procédure via le site parcoursup.fr (du 22 janvier au 13 mars).

- → b) diplôme délivré par un État hors Union européenne ou Espace économique européen :
- Candidats de nationalité française : Ces candidats suivent également la procédure via le site parcoursup.fr
- Candidats étrangers (non européens) résidant en France : Le dossier de demande d'inscription, dit « dossier jaune » est téléchargeable ou disponible auprès des ENSA. Ce dossier doit impérativement être tamponné par une école d'architecture avant sa transmission à l'école choisie en 1er vœu le 22 janvier 2018 au plus tard.
- Candidats résidant hors de France 4: Le dossier de demande d'inscription, dit « dossier jaune» est à retirer auprès du service culturel de l'Ambassade de France du pays de résidence. Le service culturel de l'Ambassade assurera sa transmission à l'école choisie en 1er vœu avant le 15 mars 2018. Pour les pays bénéficiant de Centres pour les Études en France (CEF)5, une procédure distincte et obligatoire est mise en œuvre.

Admission et inscription

Le candidat est invité à consulter son dossier électronique sur le portail parcoursup.fr à partir du 22 mai 2018. 3 réponses sont possibles :

- → OUI (proposition d'admission)
- → EN ATTENTE D'UNE PLACE

Attention - aucune information concernant le classement des candidatures ne pourra être délivrée par l'École. L'inscription administrative des candidats retenus aura lieu à l'ENSAPVS dès la deuxième quinzaine de juillet (ou, par dérogation, début septembre) : le candidat effectuera sa prise de rendez-vous sur le site parcoursup.fr et téléchargera la liste des pièces à fournir le jour de l'inscription.

Entrée par équivalence

Une demande d'entrée en équivalence peut être présentée à l'ENSA Paris-Val de Seine par des candidats diplômés ou poursuivant des études de l'enseignement supérieur ou justifiant d'une expérience professionnelle significative, ayant un rapport avec les études en architecture. Les demandes sont examinées par la commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels de l'École.

1/ Candidats diplômés ou en cours d'études en France ou au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen ou candidats de nationalité française diplômés

- → 18 mars : date limite d'envoi du dossier
- → mars-avril : commission de sélection des dossiers
- → début mai : réponses aux demandes d'entrée en équivalence

Le dossier doit comporter entre autres :

- → un curriculum vitae d'une page
- → le formulaire de demande dûment complété (téléchargeable sur le site de l'école)
- → une lettre de motivation manuscrite d'une page
- → un chèque de 37€ correspondant aux droits de préinscription, les boursiers en sont exonérés
- → un dossier de travaux de 20 pages maximum au format A4 ou inférieur
- → deux enveloppes affranchies au tarif en vigueur format 110 x 220 libellées aux nom et adresse du candidat
- → toutes les pièces permettant d'apprécier la demande (relevés de notes, attestations...) selon la situation du candidat

2/ Candidats diplômés ou en cours d'études dans un État

Le candidat suivra la même procédure que celle décrite dans la rubrique « Entrée en 1ère année ».

Transferts entre écoles nationales supérieures d'architecture

Les demandes de transfert sont examinées par la commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels de l'École, en fonction de la capacité d'accueil de l'École. Le dossier est à retirer auprès de l'école dans laquelle l'étudiant est inscrit.

Concernant l'entrée à l'ENSA Paris-Val de Seine, seules les demandes de transferts transmises avant le 1er juin 2018 sont

Sauf exception, les transferts ne sont pas autorisés pour les redoublants de 1ère année, les étudiants en chevauchement et les étudiants en 5ème année. Lorsqu'un étudiant n'a pas achevé le cycle d'études dans leguel il est inscrit, son transfert ne peut intervenir qu'après accord du directeur, après avis de la commission compétente au vu des unités d'enseignement et des crédits européens obtenus.

^{4/} Se connecter à l'adresse internet selon le modèle : http://www. « nomdupays ».campusfrance.org

^{5/} Sont concernés les pays suivants : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweit, Liban, Madagascar, Mali, Mauritanie, Maroc, Maurice, Mexique, Pérou, République Démocratique du Congo, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Togo, Tunisie, Turquie, Vietnam.

